

Jean Jacques MINARD  
Commissaire Enquêteur  
102 rue Jules Guesde  
92300 Levallois Perret  
Tel : 0637303580  
[jeanjacques.minard@gmail.com](mailto:jeanjacques.minard@gmail.com)

LR/AR

Le 22 juillet 2020

Monsieur le Maire de Boulogne-  
Billancourt  
26 avenue André MORIZET  
92 100 Boulogne Billancourt

OBJET : PROLONGATION DE L'ENQUÊTE numéro E20 000019/95

Conformément à l'Article L.123-9-du Code de l'environnement, j'ai l'honneur d'informer Monsieur le Maire de Boulogne-Billancourt que diverses raisons justifient une prolongation de la durée initiale de l'enquête relative au projet de construction de quatre immeubles à usage de bureaux, d'habitation et de commerce pour 60 729 m<sup>2</sup> sur l'îlot D5 de la commune de Boulogne Billancourt ouverte du 10 juillet 2020 au 11 Août 2020.

Une prolongation jusqu'au mercredi 26 Août 2020, est motivée par les points suivants :

- Deux associations environnementales (France Nature Environnement et Val de Seine Vert) ont exprimé cette demande par courriers datés du 12 et 20 juillet 2020 argumentant que les dates de déroulement de l'enquête recouvrent partiellement ou totalement des vacances scolaires ou la saison estivale et que la période post-épidémie est susceptible de modifier les circonstances habituelles des enquêtes publiques ;
- Plusieurs particuliers ont exprimé la même demande sur les registres ouverts au public et l'un d'entre eux a objecté que sur les lieux de villégiature estivales, la consultation en ligne du dossier de permis de construire était très difficile compte tenu du nombre des documents à consulter ;
- Ainsi pour permettre au public de pouvoir pleinement s'exprimer en raison de la période choisie et lui laisser le temps de rédiger et/ou de déposer des observations détaillées et argumentées, il est donc proposé deux permanences supplémentaires à la mairie les 11 et 13 août de 13h30 à 17h30 et deux nouvelles dates de permanence téléphoniques (les 20 et 25 Août 2020 de 8h30 à 12h30)

Considérant ces demandes du public et en raison de la complexité du dossier, le commissaire enquêteur, comme la réglementation le lui permet, dans le but d'améliorer la participation du public

Décide de prolonger la durée de l'enquête de quinze jours.

- La présente décision est notifiée à l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête à savoir Monsieur le Maire de la Ville de Boulogne-Billancourt pour lui permettre la mise en place des mesures de publicité relatives à la prolongation d'enquête dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération respectueuse.

Jean Jacques MINARD